



BULLETIN DE SOUTIEN

Oui, je souhaite participer à la campagne de mécénat de l'Association Blanchefleur-Perceval, en soutenant :

Dès réception du don, un reçu fiscal me sera adressé pour faire valoir ma réduction d'impôts auprès de l'administration fiscale.

MON DON

Je souhaite effectuer un don d'un montant de euros.

MES COORDONNEES

Prénom : Nom :

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail : Tél. :

Ces informations sont Professionnelles Personnelles

MODALITE DE PAIEMENT

Je souhaite effectuer mon don par chèque libellé à l'ordre de Association Blanchefleur-Perceval à envoyer avec ce bulletin dûment complété à : **Association Blanchefleur-Perceval • Mécénat • 147, avenue Pierre Brossolette • 10 000 Troyes**

RIB : 14707 00109 09519009626 51 - IBAN : FR76 1470 7001 0909 5190 0962 651 - BIC : CCBPFRPPMTZ

Date :

Signature :



Merci de votre soutien !

LES AVANTAGES FISCAUX LIES A VOTRE DON

IMPOTS SUR LES SOCIETES

En application de l'article 238 bis du Code Général des Impôts

VOTRE DON	RÉDUCTION D'IMPÔT PRIS DANS LA LIMITE DE 0,5°/∞ DU CHIFFRE D'AFFAIRES	DÉPENSE RÉELLE
100 %	60 %	40 %
5 000 €	3 000 €	2 000 €
15 000 €	9 000 €	6 000 €

IMPOTS SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES

En application de l'article 200 du Code Général des Impôts

VOTRE DON	RÉDUCTION D'IMPÔT DANS LA LIMITE DE 20 % DE VOTRE REVENU IMPOSABLE	DÉPENSE RÉELLE
100 %	66 %	34 %
500 €	330 €	170 €
2 000 €	1 320 €	680 €
5 000 €	3 300 €	1 700 €